



PrevPrécédentNewsletter #138 - NAO 2025 - CPs fin d'année - Le saviez-vous? RTTs  
Mardis après-midi imposés  
SuivantSpéciale Activités Sociales et Culturelles : Budget voté & Résumé des règles  
2025Next

Accueil  
Newsletters

Newsletter #139 - NAO 2025 - Budget CSE - CSE Novembre-  
Décembre en bref - Le saviez-vous? Congés Payés et  
augmentation Sécurité Sociale

22 janvier 2025

La section Amadeus CFDT te souhaite une année 2025 riche d'engagement, de tolérance et de solidarité !

En ce début d'année, toute l'équipe reste à tes côtés pour défendre tes droits et améliorer ta vie au travail.

Notre engagement est pour toi et nous agissons pour tous ! Alors n'hésite pas à nous contacter en cas de besoin !

[Contacte-nous](#)

# NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) en cours...

Lors de la 1ère réunion du 19 décembre, nous avons eu le planning des 3 prochaines réunions du mois de janvier (jeudi 9, mercredi 22 et vendredi 31). Fin janvier, en fonction de l'avancée des négociations, de nouvelles réunions seront potentiellement programmées.

Nous négocierons sur les thèmes suivants :

Politique salariale incluant :

Rémunération (% des augmentations fin avril)

Partage de la valeur ajoutée (participation, intéressement...)

Temps de travail

Égalité professionnelle

Qualité de Vie au Travail

N'hésite pas à contacter tes représentants pour faire part de tes suggestions et besoins

[Contacte-nous](#)

A titre d'information, n'hésite pas à aller revoir les résultats de la NAO de l'année dernière.



## Budget 2025 des Activités Sociales et Culturelles (ASC) du CSE

Lors du CSE de décembre, le budget 2025 du CSE, élaboré en concertation, a été adopté à l'unanimité.

Un budget en légère hausse de 7.3%, mais qui reste mesuré et équilibré pour ménager les réserves.

La répartition du budget par thèmes et ses changements majeurs sont :

### Billetterie : +41.1%

Fusion des plafonds Billetterie, Concert & Évènements sportifs et abonnements sportifs : 300 €/an

Remboursement annuel sur facture (50% pour 80€ max) étendue sur 2 activités: sportives et culturelles.

Harmonisation des % de subventions en fonction de leur thématique: loisirs (ciné, parc, musée...), activités sportives (ski, escalade, paddle, piscine...), spectacles et évènements sportifs. À noter:

Places de cinéma subventionnées à 42% au lieu d'un prix unique à 5 € en 2024

Ski pass dématérialisé et remboursement sur facture subventionné à 20%

### Activités vacances : Reconduction du budget et des règles.

Ce budget couvre toujours les voyages groupes, Ski clubs et les Locations.

### Activités enfants : Reconduction du budget et des règles.

Ce budget couvre toujours les activités pendant les vacances scolaire, extra-scolaire, activités d'enfants en situation d'handicap, les différents bons d'achat

etc...

**Évènements** : +31.3%

La nouvelle règle de sélection sera basée sur une fenêtre de réservation et un classement des salariés selon leur consommation passée d'évènements (non plus 1er arrivé, 1er servi).

Augmentation des évènements journaliers et week-ends qui ont rencontré un certain succès en 2024.

**Clubs & Associations** : Création de nouveaux clubs et hausse d'activités pour quelques clubs existants.

Budget Culture : -6.8%

Réaffectation de budgets du remboursement sur facture du club musique, et de l'abonnement collectif aux revues et journaux en ligne.

Reprise et augmentation de cours : Couture, Cuisine, Amaker

Nouveauté : Potager, Wargaming

Budget Sports : + 15.2%

Reprise et augmentation de cours : CrossFit, Gym, PPG, Danse africaine, Méditation...

Nouveauté : Réalité Virtuelle.

**Avantages** : Reconstitution du budget

Chèques vacances et chèques cultures par carnets de 200€. Le % de la subvention dépend de ton rate. Avec un plafond de 400€. À commander avant le 30 juin.

Chèque Emploi Service Universel (CESU) nouveau par carnet de 200€ , avec un maximum de 400€, 50% de subvention pour tous. À commander avant le 9 mars.

**Offre de Noël** : Reconstitution du budget et des règles.

Ce budget couvre les bons cadeaux ou colis pour les adultes en fonction de ton rate et les bons cadeaux pour les enfants même montant pour tous <16 ans.

La CFDT a été force de propositions pour des évolutions le plus équitables possible. Elle ne se relâche pas pour défendre tes attentes comme le Noël féérique pour les enfants ou les événements plus responsables.

Tu trouveras tous les détails au PV du CSE du 20 décembre 2024.



## CSE de novembre et décembre en bref

Ce qui s'est passé lors des deux derniers CSE : 22 novembre à Strasbourg, 20 décembre à Nice.

### Santé & Sécurité

La Commission SSCT s'est réunie le 19 décembre, veille du CSE, et son compte rendu sera présenté en janvier.

### Social & Économie

La Commission économique s'est réunie le 18 octobre. Tu trouveras le compte-rendu joint au PV du CSE du 22 novembre.

À retenir :

Toujours en progression et d'un % à 2 chiffres pour EBITDA et EBIT  
Le groupe a eu une sortie de la crise COVID plus rapide que le reste du monde (spécialement en APAC)

La Commission de formation s'est réunie le 17 novembre pour faire un bilan de l'année 2024. Tu trouveras le compte-rendu joint au PV du CSE du 20 décembre.

Elle s'est réunie le 5 décembre pour le plan 2025 et son compte rendu sera présenté en janvier.

Présentation des initiatives "Gen AI" que ce soit pour améliorer le travail du collaborateur comme pour l'évolution des produits des clients

La CFDT évalue les conséquences possibles sur tous les salariés et leur bien-être.

Élargissement des « Commercial Incentive Scheme » ( CIS) à de nouveaux services et

métiers

Célébration des 10, 20, 30 ans d'ancienneté : 289 salariés de tous les sites ont été invités à Nice.

Les 18 élus présents ont voté défavorablement au projet des Décisions Unilatérales (DU) prévoyance, socle frais de santé et surcomplémentaire frais de santé, présenté par la direction.

Le projet des caméras dans les locaux n'est plus d'actualité

La CFDT reste vigilante et mobilisée sur ce sujet sensible.

## Activités Sociales & Culturelles

### Billetterie :

Plus de 700 demandes d'abonnements sportifs (chiffres de novembre)

### Activités vacances :

Information des destinations pour l'été 2025 et rappel celles pour hiver 2025.

### Activités enfants :

151 primes de naissance pour l'année 2024 (chiffres de novembre)

### Offre de Noël :

Comme les années précédentes, environ 88% des salariés ont privilégié les bons de Noël aux colis de Noël.

### Clubs :

Une nouvelle salle à Bel Air va être mise à disposition pour les activités du CSE avec autorisation de la venue dans le bâtiment d'un professeur extérieur. Jusqu'ici refusé par la direction.

## Droit des salariés

Acquisition des Congés Payés (CP) pendant un arrêt maladie de longue durée : La direction s'est mise en conformité avec la législation et a fait les rattrapages de CP pour les personnes concernées. Ne pas hésiter de nous contacter si cela n'a pas été fait.

Les 22 élus présents (sur 27 potentiels) ont voté défavorablement au principe d'un appel du CSE à sa condamnation par les prud'hommes de licenciement sans cause réelle ni sérieuse

pour la salariée CSE licenciée en Août 2023.

Les Procès-Verbaux des réunions CSE validés sont accessibles sur la page Néo [CSE Minutes](#).



Le saviez-vous ?

Connais-tu le nombre de Congés Payés CPs que tu dois poser d'ici fin mai 2025, pour ne pas les perdre ?

Pour obtenir cette information, va dans ton compte Workday -> Absence

Change la date de la Balance au 31 mai 2025, dans la partie à droite du calendrier  
Regarde le nombre de jours de la partie Congés Payés / Paid Vacation - days for previous period = le nombre de CPs que tu dois poser avant fin mai 2025 ou avant fin juin 2025 en accord avec ton manager.

Balances as of 31/05/2025 

---

Paid Vacation

- Paid vacation – days for remaining period  
(Expires on 30/06/2025) 0 Days
- Paid vacation - days for previous period  
(Expires on 31/05/2025) 5,5 Days
- Paid vacation – days for current period  
(Expires on 31/05/2026) 30 Days

41,5 Days

Le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale (PASS) a augmenté de 1.6% dès le 1er janvier 2025 (mensuel, passe de 3 864 € à 3 925 €) et aura des conséquences sur ta feuille de paie.

Augmentation de la cotisation frais santé /mutuelle +2.34€/m dont +1,04€/mois à la charge du salarié bien que le taux de la mutuelle n'ai pas chargé.